Rapport d’activités simplifié

Présenté par M. Letellier

En ma qualité de Secrétaire général de l’Association des maires et adjoints de la Sarthe et au nom du Comité Directeur, j’ai l’honneur de vous présenter le rapport d’activités de notre amicale.

- **<u>Les réunions du Comité directeur</u> :**

Lieu privilégié d'échanges et de débats, les réunions de notre Comité Directeur ont eu lieu les lundis :

- 17 décembre 2012,
- 11 mars 2013,
- 1er juillet 2013,
- et 9 septembre 2013,

le tout dans une bonne ambiance de travail, d’échanges fructueux - suivis de décisions consensuelles.

Les deux points les plus importants traités par notre association sont :

- le conseil et la documentation
- la formation et l’information

1°) Conseil et documentation :

Le conseil juridique est au cœur des activités de l'Association des Maires et Adjoints de la Sarthe.

Face à la complexité des textes régissant l'action des collectivités locales, les élus et leurs collaborateurs

interrogent au quotidien notre directrice, qui est la juriste de notre association, pour assurer la sécurité juridique de leurs actes.

Les questions les plus fréquentes portent sur les marchés publics, les finances, l'urbanisme, l'intercommunalité, les élections, le fonctionnement du conseil municipal, le funéraire, l'état civil.

Cette année, nous avons enregistré une augmentation des consultations, puisque nous allons dépasser **les 450 demandes d'informations et conseils d'ici la fin de l'année.**

Cette hausse des consultations peut s'expliquer par un traitement des questions plus rapide et surtout par une augmentation des sollicitations de votre part.

2°) **Formation et Information**

a) **Les thématiques des formations :**

Depuis notre Assemblée Générale d'octobre 2012, deux thèmes ont été à nouveau abordés :

- *Le 10 décembre 2012*, nous vous avons proposé une journée d'initiation sur : **« Les finances communales : comprendre les finances communales»**,

- Complétée l*e 20 décembre 2012*, par une journée intitulée « **Les finances communales : analyse financière** ».

Tous les ans, nous avons des demandes d'élus sur les finances locales, c'est pourquoi nous avons donc pris l'habitude de renouveler ces deux thèmes.

****

<u>Pour le 1er semestre 2013, plusieurs thèmes de formation vous ont été proposés :</u>

- *Le 15 janvier 2013,* nous avons organisé une formation sur : **« L'organisation des élections, la réforme des institutions ».**

Celle-ci avait pour objectif d'apporter aux élus une information concrète sur les procédures à respecter pour l'établissement et la tenue des listes électorales politiques, ainsi sur la préparation et l'organisation matérielle des scrutins organisés en mairie.

-*En mars 2013,* nous sommes revenus sur le thème de : **« La législation funéraire** » qui a été demandé par plusieurs d'entre vous.

-La journée " **Jardiner sa ville et son village: l'arbre en ville** » " a eu lieu *en avril 2013*, sur le thème de: "**Conception et entretien des cimetières**", à Sargé-Lès-Le-Mans.
Votre amicale a collaboré, comme tous les ans, avec le CAUE de la Sarthe, le Conseil général et Sarthe développement.
Julie Roussel, chargée de mission à l'AMF Paris, était venue pour l'occasion vous expliquer la règlementation et les nouvelles pratiques funéraires

-*Le 5 avril 2013*, **nous avons accueilli certains d'entre vous pour** une journée de formation sur le thème de **« L'achat public »**.

****

<u>Pour le 2nd semestre 2013</u> :

Nous n'avons pas prévu de journée de formation, du fait de l'approche des élections municipales en mars prochain.

Toutefois, nous restons bien sûr à votre écoute et répondrons à vos demandes, si vous en avez.

b) <u>Les réunions d'information :</u>

Plusieurs réunions d'information ont été organisées cette année, sur des thèmes très variés.

-*Le 29 janvier 2013*, nous vous avons proposé une réunion sur : **«La révision des valeurs locatives des locaux professionnels»** en collaboration avec les services de la DDFIP (Direction départementale des finances publiques) de la Sarthe.

-*En février et mars 2013*, nous vous avons proposé 4 réunions décentralisées sur « **le nouveau dispositif des rythmes scolaires».** Ces réunions se sont déroulées en présence du Directeur académique de la Sarthe.
L'objet était de vous expliquer les nouvelles règles qui résultaient du décret du 26 janvier dernier et d'échanger sur les modalités d'application.

-*En juin 2013*, cinq nouvelles réunions d'information ont été organisées en collaboration avec la Direction Départementale des Territoires et les services de la Préfecture de la Sarthe sur **«les nouveautés en matière d'urbanisme».**

- *Le 2 juillet 2013*, nous vous avons proposé en partenariat avec le Conseil général et les services de la Direction territoriale d'ERDF en Sarthe, une réunion sur la question de «**la transition énergétique et les réseaux du futur.**

- *Le 6 juillet 2013*, en collaboration avec les Ateliers de la Grande Ourse, le Conseil Général de la Sarthe et le Conseil régional des Pays de la Loire, nous vous avons invité à une table ronde intitulée **« Spectacle vivant et développement territorial »**, à l'Abbaye de l'Epau.

Elle parachevait un cycle de 7 rencontres initié en juillet 2012, entre élus et artistes du spectacle vivant intitulé « Visites en coulisses ».

Grâce à ces rencontres, les enjeux culturels ont été mis en avant auprès des décideurs locaux et la place du spectacle vivant dans les politiques locales a été abordée de manière constructive pour répondre aux attentes de toutes les parties concernées : élus, professionnels de la culture, artistes et public.

-Enfin, *le 19 septembre dernier*, GRDF, le CAUE et l'Association des maires et adjoints vous ont convié à un colloque intitulé « **La Rénovation des bâtiments communaux : mode d'emploi !** »

3) <u>Le Portail des communes de la Sarthe</u> :

Je vous rappelle que vous pouvez retrouver tous les thèmes de formation et d'information, avec leurs supports de présentation sur le **portail des communes de la Sarthe**, dont l'adresse est : **www.communes-de-la-sarthe.eu**

Le programme des formations et des réunions d'information est réactualisé en fonction des nouveautés et des demandes.

<u>Résultats du questionnaire de cet été :</u>

Les services de l'Etat, du Conseil général et de l'Association des maires et adjoints de la Sarthe assurent l'animation du site portail des communes de la Sarthe, qui vous est spécifiquement dédié, **depuis octobre 2006.**

En juillet dernier, un questionnaire vous a été adressé afin d'évaluer le service qui vous est proposé.

Vous avez été 71% à répondre à cette enquête sur l'utilisation au quotidien du site portail des communes et nous vous en remercions.

Les résultats sont accessibles à partir de la page d'actualité, et sont globalement satisfaisants.

En effet, vous vous êtes dits satisfaits du contenu et des informations proposées, ce site étant un outil de travail dont l'utilité n'est plus à démontrer.

Des axes d'amélioration ont été proposés concernant notamment le visuel et l'accès à l'information. Nous allons examiner en détail ces résultats afin de répondre au mieux à vos attentes.

4) Représentations :

Au niveau départemental, comme au niveau régional, l'Association des Maires et Adjoints participe par ses représentants à près d'une centaine d'instances.

Au niveau national, des élus sarthois participent aux différents groupes de travail et commissions de l'Association des Maires de France.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous les élus qui ont accepté de donner un peu de leur temps pour travailler au sein de ces commissions.

5) Interventions :

Votre association intervient à chaque instant où cela est nécessaire sur les sujets qui vous intéressent, ou, qui ont un impact sur l'exercice de vos missions.

En juillet dernier, les Présidents des Associations de maires des 5 départements de la Région Pays de la Loire ont décidé d'écrire :

- au Ministre de l'Education nationale sur la question de la « mise en œuvre concrète dans les communes » de la réforme des rythmes scolaires.
- Et Au Ministre de l'Intérieur, au Ministre des affaires sociales et de la santé sur la réforme de la protection sociale des élus locaux.

Ces 2 courriers avaient pour objet de leur faire part de leurs difficultés que vous rencontrez dans l'application de ces nouvelles mesures.

Nous sommes en attente d'une réponse de leur part que nous ne manquerons pas de vous communiquer.

Telles sont, brièvement exposées, les initiatives que nous avons prises depuis notre dernier congrès.

Pour conclure, je voudrais insister auprès de vous sur le fait qu'une association ne vit que par l'activité et le dynamisme de ses membres.

Merci donc de vos suggestions, de votre engagement, pour nous aider à répondre au mieux à vos attentes, dans l'intérêt de nos administrés.